

N°4 - HIVER 2015

DOSSIER

DÉRÈGLEMENTS
CLIMATIQUES ET
DÉVELOPPEMENT

ÉDITO

Ce dernier numéro de l'année de notre revue revient évidemment sur l'événement planétaire que notre pays a organisé avec les Nations Unies en cette fin d'année. Les médias, les associations, les politiques ont largement abordé les enjeux de cette COP21, sommet de la dernière chance pour le climat. Le CERCOOP F-C ayant consacré sa 6^{ème} journée d'échanges et de réflexion sur ce sujet cet été, nous souhaitons vous proposer un dossier spécial climat dans ce numéro. Évidemment, nous aborderons le sujet du réchauffement climatique dans les pays en développement. Quelles conséquences, mais surtout quelles actions pour agir contre ces dérèglements mais aussi pour s'adapter ? Ici et là-bas, de nombreuses associations et collectivités territoriales soutiennent des actions qui contribuent à mettre en place des systèmes alternatifs afin de limiter le réchauffement climatique et/ou permettant de lutter contre ses effets. Nous évoquerons ces initiatives dans ce numéro qui se veut optimiste malgré la gravité de la situation. L'issue heureuse de ce sommet avec la signature d'un accord par 195 pays et la satisfaction des pays les plus vulnérables nous confortent dans cette vision optimiste, même s'il faut reconnaître que désormais, tout reste à faire pour mettre en œuvre cet accord. Et les efforts devront être portés en priorité par les pays riches et développés.



SOMMAIRE



ACTUALITÉS 2-3

DÉBROUSSAILLONS 4
AlternatibaPAROLE D'ACTEURS 5
La parole aux élues sur la coopération internationaleDOSSIER 6-9
Dérèglements climatiques et développementPOINTS DE VUE 10
Acteurs privés et développementDES OUTILS POUR AGIR 11
Le service civique à l'international

LA VIE DU RÉSEAU 12

Nous ne pouvons pas non plus, en tant que réseau régional, ne pas évoquer la fusion des régions et les conséquences pour les associations, l'action des collectivités et l'avenir du CERCOOP F-C. Ce dernier, soutenu par la Région Franche-Comté, devra maintenir son activité dans une première année transitoire puis fusionner avec son homologue Bourgogne Coopération dont j'ai eu le plaisir de rencontrer le Président pour évoquer ce rapprochement. Ce que l'on peut dire sans rougir, c'est qu'en Bourgogne comme en Franche-Comté, les réseaux régionaux multi-acteurs ont prouvé leur utilité et leur rôle indispensable dans l'animation et la coordination des initiatives en faveur de la solidarité internationale et du développement pour plus de qualité, de cohérence et d'efficacité. A l'échelle de la grande région Bourgogne Franche-Comté, l'action d'un réseau agissant sur l'ensemble de ce nouveau territoire permettra sans aucun doute de mobiliser toutes les énergies pour agir en faveur de la coopération internationale. Ce travail se fera, à n'en pas douter, avec le nouvel exécutif régional, dont la Présidente a toujours su soutenir notre structure à l'échelle de la Franche-Comté.

Enfin, une pensée pour les victimes des attentats de Paris et pour leurs familles. Ces événements tragiques ne font que nous renforcer dans nos convictions et engagements à agir pour plus de solidarité, de vivre ensemble et de compréhension entre les peuples.

En cette fin 2015, nous vous souhaitons d'excellentes Fêtes ainsi qu'une belle et heureuse année 2016! ■

Éric DURAND,
Président du CERCOOP Franche-Comté

Du nouveau dans l'équipe du CERCOOP F-C !



De gauche à droite : Ousmane SYLL - Directeur, Diana PRUD'HOMME - Chargée d'information & communication, Florence KOHTZ - Chargée de développement et Maria COMANESCU - engagée en service civique

Depuis le printemps 2015, 2 nouvelles salariées ont rejoint l'équipe du CERCOOP F-C. Diana Prud'homme, chargée d'information & communication en remplacement de Samia Derrer et Florence Kohtz, chargée de développement en remplacement de Vanessa Campan, en congé sabbatique outre-Atlantique. Diana est votre interlocutrice pour tout ce qui concerne les actualités en région, la diffusion de vos actions de solidarité internationale et la communication générale du CERCOOP F-C. Florence vous accompagne dans le montage de vos projets, les formations, le volontariat, etc. Depuis le 1^{er} décembre 2015, Maria Comanescu, engagée en service civique, a rejoint l'équipe pour une mission d'une durée de 8 mois. Elle interviendra notamment en appui à la gestion des ressources et à la documentation du CERCOOP F-C et à ce titre, sera chargée de mettre à jour la base de données des acteurs et des actions franc-comtois en solidarité internationale accessible depuis le site internet (voir encadré). ■

Lien utile
La base de données est accessible sur
www.cercoop.org/-Acteurs-en-region-

N'hésitez pas à y mettre à jour vos informations pour que vos actions bénéficient d'une plus grande visibilité

Les Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (OSIM) en Franche-Comté : acteurs du développement « là-bas », vecteurs d'intégration « ici »

Le contexte de l'étude

Les OSIM constituent un type d'organisation de solidarité internationale encore méconnu du grand public. La définition même du terme n'est pas pour aider à cette reconnaissance puisque son acception est très large. Les OSIM sont des organisations formelles ou non fondées par un ou plusieurs migrants (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} génération) et ayant la volonté d'agir dans leur pays d'origine, tout en menant une ou plusieurs actions sur le territoire d'accueil. La résolution d'aborder cette thématique est non seulement née du besoin pour le CERCOOP F-C de mieux connaître les acteurs de la solidarité internationale, dans toute leur diversité, mais aussi de la volonté de suivre et de s'inscrire dans l'actualité récente.

La méthodologie

En partant de l'hypothèse de départ que les OSIM, spécifiques de par leur composition, permettaient d'aider au développement de leur pays de façon efficace, grâce à leur connaissance du terrain, et qu'elles pouvaient également appuyer l'intégration de nouveaux ressortissants en Franche-Comté et ainsi participer au maintien d'une

certaine cohésion sociale, l'étude a été menée en plusieurs étapes. La 1^{ère} a consisté en une recherche documentaire, la 2^{ème} en l'entretien de structures ressources en lien avec des migrants ou des OSIM, puis enfin en l'entretien d'OSIM recensées. Cette étude s'est conclue par une restitution orale le 15 septembre au Conseil régional de Franche-Comté.

Les résultats

Les conclusions générales de cette étude sont de plusieurs ordres : la difficulté de recevoir des réponses de la part de ces organisations, est sans doute signe de la difficulté de compréhension du terme « OSIM » mais aussi du propre de la vie associative, faite de mouvements, d'interruptions, de reprises. Sur 153 OSIM recensées en Franche-Comté, 63 ont été sollicitées et 28 ont répondu à un questionnaire-type. Les réponses à ce questionnaire et les entretiens révèlent que les OSIM sont en majorité présentes là où la population migrante est la plus concentrée : sur le Territoire de Belfort et à Besançon. L'étude met en avant la difficulté des organisations à percevoir des financements du fait d'un manque d'expérience pour remplir les dossiers de subvention et un sentiment d'abandon par les pouvoirs publics, quand bien même la plupart d'entre elles connaissent les décideurs de leur ville. A la lumière de cette étude, on remarque que la principale force de ces OSIM est la motivation avec laquelle

elles exercent leurs actions, ici, en région, ou là-bas, ainsi que la connaissance d'une culture étrangère. Les projets concernent le plus souvent l'aide au développement, à l'étranger et l'aide aux nouveaux arrivants ainsi que de la défense d'intérêts sur le territoire franc-comtois. Tout l'enjeu aujourd'hui est de renforcer les capacités de ces organisations, mais aussi leurs liens avec les autres acteurs, qu'ils soient issus de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée, ou encore de la cohésion sociale en Franche-Comté, tout en favorisant leur reconnaissance auprès du grand public.

Avec l'afflux actuel de migrants, ces organisations revêtent une importance stratégique qu'il est urgent de soutenir et d'accompagner. ■

Par Marie-Lucile GRILLOT
Engagée en service civique, chargée d'étude OSIM de février à septembre 2015, CERCOOP F-C

Pour aller plus loin ...

Le service des Relations Internationales de la Ville de Besançon propose un site collaboratif pour écrire l'Histoire des Migrations à Besançon. Découvrez-le dès maintenant :

<http://migrations.besancon.fr>

Retrouvez l'intégralité de l'étude en ligne sur www.cercoop.org



Formations, ateliers et temps d'information & d'échanges (TIE)

Les formations, ateliers d'appui-conseil collectifs et temps d'information & d'échanges s'adressent aux porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale : élu-e-s, agent-e-s des collectivités, bénévoles et salarié-e-s des associations, enseignant-e-s, ou tout autre acteur, personne intéressé-e.

1^{er} semestre 2016

JEU. 21
JAN
9H30-17H

Formation Conception et montage d'un micro projet de solidarité internationale

Intervenant-e : Agence de Micro Projets
Lieu : Salle Quemada du CLA à BESANÇON
Descriptif : Cette formation a vocation à apporter aux porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale des clés de compréhension du contexte local, de la demande, du contexte institutionnel et de ses acteurs et de s'interroger sur les besoins de la population locale.

MER. 3
FEV
9H30-17H

Formation Partir faire de l'humanitaire

Intervenant-e : RéCiDev
Lieu : Salle de réunion du CERCOOP F-C à BESANÇON
Descriptif : Face aux inégalités mondiales, de nombreux-ses citoyen-ne-s français-es s'engagent et agissent, que ce soit dans des projets de coopération ou humanitaires, en chantiers de jeunes ou en volontariat. Quels sont les types d'engagement possibles ? Quelles sont les limites des actions de solidarité internationale ?

JEU. 4
FEV
9H30-17H

Formation Le partenariat dans un micro projet de solidarité internationale

Intervenant-e : Agence de Micro Projets
Lieu : Salle Quemada du CLA à BESANÇON
Descriptif : Cette formation a vocation pour les porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale à mettre en lumière leurs besoins en termes de partenariat afin d'identifier le (ou les) futur(s) partenaire(s), construire et faire vivre son partenariat pour mieux pouvoir se désengager.

MER. 24
FEV
9H30-17H

Formation Établissement d'un budget prévisionnel et recherche de financements

Intervenant-e : Agence de Micro Projets
Lieu : Salle Quemada du CLA à BESANÇON
Descriptif : Cette formation a vocation pour les porteurs de projets de coopération et de solidarité internationale à obtenir les clés

nécessaires au montage du budget, élément essentiel dans le cadre d'une demande de financements.

JEU. 25
FEV
9H30-17H

Formation Dynamique de bénévoles : être en démarche de transmission de son projet associatif

Intervenant-e : Compétences Bénévolat
Lieu : Salle Lucien Guichard de l'Hôtel du Département à LONS-LE-SAUNIER
Descriptif : Envie/besoin de passer le relais de votre projet associatif de solidarité internationale ? Cette formation propose un accompagnement sur la manière d'assurer la transmission d'un projet associatif et d'actions de solidarité internationale.

DU MAR.
1^{er} AU
VEN. 4
MARS
14H-17H

Ateliers d'appui-conseil Comment rédiger ma demande de financement pour ma collectivité ?

Intervenant-e-s : CERCOOP F-C et agent-e-s des collectivités territoriales
Lieux et dates : mardi 01/03 - Hôtel du Département de Haute-Saône à VESOUL, mercredi 02/03 - Hôtel du Département du Territoire de Belfort à BELFORT, jeudi 03/03 - Hôtel du Département du Jura à LONS-LE-SAUNIER, vendredi 04/03 - salle de réunion du CERCOOP F-C à BESANÇON
Descriptif : Liés aux appels à projets des collectivités franc-comtoises, ces ateliers, organisés en collaboration avec les services techniques des collectivités concernées, sont, pour les associations, l'occasion de découvrir les appels à projets, le règlement et les formulaires de demande de subvention et de rendu, ainsi que les différentes étapes du cycle de projet, d'en comprendre les critères d'éligibilité mais aussi d'échanger sur son projet et son expérience avec les participant-e-s et les intervenant-e-s.

MER. 16
MARS
9H30-17H

Formation Diversifier les financements pour son projet de solidarité internationale : le mécénat et les financements participatifs

Intervenant-e : Philanthropy Adviser
Lieu : Salle de l'Exécutif de l'Hôtel du Département du Territoire de BELFORT
Descriptif : Cette formation sera l'occasion pour les acteurs de la coopération et de la solidarité internationale de s'initier au mécénat et aux différents types de financement participatif.

VEN. 8
AVRIL
14H-16H

TIE Les stéréotypes et inégalités hommes/femmes en coopération internationale

Intervenant-e : Groupe de travail « genre et coopération internationale » du CERCOOP F-C
Lieu : Salle Rouge de l'Hôtel du Département de Haute-Saône à VESOUL
Descriptif : Pour les participant-e-s, il s'agit d'identifier les stéréotypes dans les représentations des femmes et des hommes, leur potentiel impact sur les actions, en France et dans le partenariat à l'international.

MAR. 3
MAI
9H30-17H

TIE Tandems solidaires

Intervenant-e-s : CERCOOP F-C & Rectorat de l'académie de Besançon
Lieu : BESANÇON (salle à repréciser)
Descriptif : Cette journée rythmée par des échanges et témoignages a pour vocation de faire découvrir, à de nouvelles associations, collectivités et établissements scolaires, le dispositif et les encourager à rejoindre cette initiative citoyenne et solidaire en 2016-2017 !

MAR. 24
MAI
9H30-17H

Atelier Tandems solidaires : bilan et valorisation

Intervenant-e-s : CERCOOP F-C & Rectorat de l'académie de Besançon
Lieu : BESANÇON (salle à repréciser)
Descriptif : A l'approche de la fin de l'année scolaire, sonne le temps du bilan et de la valorisation des projets de Tandems. Comment évaluer son Tandem ? Comment communiquer les résultats et valoriser cette expérience ?

Les temps forts du CERCOOP F-C sont gratuits, mais soumis à inscription en ligne sur www.cercoop.org.

Pour toute information complémentaire, contactez l'équipe du CERCOOP F-C
▶ par courriel : cercoop@cercoop.org
▶ par téléphone : 03 81 66 52 38



LE MOUVEMENT CITOYEN ALTERNATIBA

« le cri de ralliement de toute une frange de la population civile en quête de solutions »

« Alternatiba » est devenu, en quelques mois, le cri de ralliement de toute une frange de la population civile en quête de solutions face aux menaces que font planer les dérèglements climatiques sur notre avenir.

Le mouvement est né à Bayonne en 2013 suite à l'impasse du sommet climatique de Copenhague. Désormais, il faudrait compter avec la société civile. L'objectif était de **mettre en lumière le monde de la transition écologique et citoyenne**, de montrer qu'ici et là, les solutions existent, fonctionnent et cela, dans tous les domaines.

Dès le départ, l'idée fut de faire émerger un peu partout des villages d'alternatives afin de montrer, tant à petite qu'à grande échelle, que les citoyens n'ont pas attendu le feu vert de leurs dirigeants pour mettre en œuvre un projet de transition. **Ce mouvement avait aussi pour objectif d'exercer une pression sur les négociations de la COP21** en montrant que la société civile était prête à des changements forts et indispensables.

Depuis juin 2013, **Alternatiba s'est décliné en 111 festivals de toutes tailles**, allant des grandes villes comme Marseille ou Toulouse aux petits villages tels que Louvain-la-Neuve ou Mouans-Sartoux.

Cet été, un « **tour Alternatiba** » en vélo tandem et triplète a également fait le tour du pays dans le but de sensibiliser la population au message de la transition. **Chaque étape constituait une invitation à repenser notre modèle de consommation et de production** à travers des exemples concrets en région. Le mouvement essaime aussi **hors des frontières** de notre pays : en Suisse, en Belgique et en Espagne.

À Besançon comme ailleurs, des personnes engagées se sont emparées du concept, le message a été diffusé, le cercle s'est agrandi et pour finir, **les 17 et 18 octobre derniers, 80 associations et collectifs sont venus partager leur inventivité** à travers ateliers, conférences, expositions et démonstrations pour redonner le goût de l'avenir. On pouvait ainsi aller à la rencontre d'un fournisseur d'électricité 100% renouvelable, apprendre à fabriquer sa maison en paille, s'inscrire à une association de maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), apprendre à cuisiner végétarien, réparer son vélo, tisser un tapis avec des vêtements récupérés et fabriquer un composteur... Tout cela dans la joie et la bonne humeur car **la transition doit être sobre mais douce et riante**, nécessairement.



C'était parti pour la COP21 ! ▶



Brigade du 5 septembre 2015 pour la promotion de l'événement Alternatiba Besançon ©Collectif Alternatiba Besançon

Différentes expériences Alternatiba ont été sollicitées pour la construction d'un grand village mondial des alternatives à Montreuil pendant le sommet de la COP21. Par ailleurs, de grandes marches pour le climat réunissant de nombreux acteurs de la transition dont le réseau Alternatiba devaient se tenir partout en région le 29 novembre et une grande manifestation internationale était prévue à Paris le 12 décembre pour prouver encore une fois au monde dirigeant que la société civile ne veut plus attendre. Les attentats du 13 novembre n'ont malheureusement pas permis la tenue de la marche.

Face à l'urgence, une grande force engagée est née réunissant des hommes et des femmes issu-e-s de milieux et de pratiques militantes différentes mais cependant prêts à s'organiser pour promouvoir ensemble un avenir désirable. **Alternatiba est un des lieux de cette nouvelle société en marche.** ■



Grand marché festif ALIMENTERRE organisé les 17 et 18 octobre derniers par RéCiDev en partenariat avec Alternatiba ©Maryse Fischer

Plus d'informations sur <https://alternatiba.eu>

Par Estelle COLIN,
Mouvement Alternatiba Besançon



Besançon, ville solidaire localement et ouverte à l'international

La Ville de Besançon cultive de longue date des valeurs de solidarité internationale et d'ouverture au monde ici et ailleurs. La politique internationale de la Ville se décline en 3 axes principaux :

1^{er} axe : les accords de coopération

La Ville a signé des accords avec 14 collectivités étrangères dont 2 conventions triennales, le camp de réfugiés d'Aqabat Jaber en Palestine et Douroula au Burkina Faso, visibles sur le site de la ville de Besançon. Ces partenariats constituent pour la Ville des moyens d'échanges, de savoir-faire, d'ouverture culturelle et vecteur de développement local pour le territoire étranger comme bisontin. Pour cela, la mutualisation avec d'autres collectivités, associations, organismes est très importante afin de fédérer les énergies pour plus de cohérence et de réussite ici et ailleurs pour tous. Pour exemples :

- ▶ La coopération sur le volet eau et assainissement à Aqabat Jaber et Douroula qui réunit Besançon, Neuchâtel (Suisse), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et les partenaires sur place.
- ▶ Le lien avec les associations concernées par des projets dans ces 2 collectivités.
- ▶ Le volet tourisme en Palestine c'est la



Compteur d'eau du nouveau réseau d'Aqabat Jaber (Palestine)
©Ville de Besançon

participation de la Ville de Besançon au montage d'un programme mutualisé autour du Sentier d'Abraham avec, entre autres, Lyon, Grenoble, Neuchâtel et les partenaires palestiniens.

▶ Un projet européen réunissant Pavie, Besançon, Neuchâtel, Hildesheim, Vilnius, Upsala dans le cadre de l'engagement démocratique et participation civique des personnes non représentées dans les institutions.

2^{ème} axe : l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale

La sensibilisation des jeunes est particulièrement importante sur les inégalités Nord/Sud, le changement climatique, les migrations, l'accès à l'eau. Pour exemples :

- ▶ L'échange entre jeunes palestiniens, bisontins et neuchâtelois. 3 rencontres ont déjà eu lieu en Palestine et à Besançon, organisées par les Francas avec le soutien de la Ville. Ils ont participé à la réalisation d'une exposition « soif d'échanges » qui est disponible à la demande ici et Aqabat Jaber.
- ▶ Le soutien aux projets pédagogiques grâce au dispositif d'appel à projets de la Ville qui a permis de soutenir, entre autres, le lycée Victor Hugo au Maroc, le lycée Pierre Adrien Paris au Burkina Faso et les associations portant des projets dans différents pays.
- ▶ La Semaine de solidarité internationale et locale, coordonnée par la Ville à Besançon en

lien avec RéCiDev, qui permet de partager ces valeurs avec la population et de promouvoir les projets associatifs nombreux et de grande qualité, portés par des bénévoles qui ne se résignent pas et sont des acteurs incontournables.

3^{ème} axe : l'animation du territoire

Par le biais de subventions ou d'accompagnements, la Ville de Besançon favorise les échanges entre les territoires en aidant les structures associatives et scolaires qui développent des projets communs avec leurs homologues étrangers. Pour exemples :

- ▶ Le Tournoi international des Petits Champions, le Raid Handi-Forts, les divers projets culturels avec Fribourg, Neuchâtel...
- ▶ Le soutien de la Ville à la Maison de l'Europe, au CERCOOP F-C qui sont des acteurs très importants dans l'atteinte des objectifs de la Ville.
- ▶ La Ville dispose d'un site collaboratif « Migrations à Besançon - Histoire & mémoires » qui recueille plus de 540 témoignages individuels et en parallèle les connaissances historiques. C'est un outil interculturel à la disposition de tous, sur internet (ndlr : voir p2).

Tout cela pour un seul objectif ici et ailleurs : pour que la solidarité, la compréhension, l'enrichissement de l'autre, l'échange et l'ouverture au monde soient un rempart aux penchants nauséabonds et un ciment pour construire ensemble un monde meilleur. ■

Par Solange JOLY,
Adjointe au Maire de Besançon chargée de
l'action internationale, Administratrice du
CERCOOP F-C

Belfort, ville ouverte sur le monde

La Ville de Belfort et la Communauté de l'Agglomération Belfortaine conduisent des projets de jumelage et de coopération décentralisée depuis de nombreuses décennies.

En charge de ce secteur depuis les élections municipales de mars 2014, j'ai souhaité poursuivre et intensifier cette dynamique autour de 3 piliers :

- ▶ Favoriser la mise en place de politiques locales toujours plus innovantes grâce à l'échange d'expériences et de vues entre Belfort et ses villes jumelées et partenaires ;
- ▶ Renforcer les axes éducatifs et culturels de nos partenariats pour créer des passerelles de dialogue permanent entre les populations de Belfort et de ses villes jumelées et partenaires ;
- ▶ Apporter autant que possible une dimension économique aux échanges entre les territoires.

C'est ainsi que les relations avec Leonberg en Allemagne, Stafford en Angleterre, Delémont dans le Canton voisin du Jura suisse, Tanghin-Dassouri et Komki-Ipala au Burkina Faso, Jérusalem-Est, Hébron en Palestine et Afula en Israël permettent d'entretenir des échanges réguliers de pratiques aussi bien entre acteurs locaux (échanges d'expériences entre municipalités) qu'entre les populations qui doivent demeurer au cœur de nos relations internationales. Sur ce dernier point, l'enjeu est de pouvoir entretenir une citoyenneté locale ouverte sur l'Europe et le Monde et permettre aux belfortains de tout âge de mieux connaître l'Autre, d'appréhender parfois des situations particulières existant

dans un coin du monde et d'être acteur d'une société mondialisée.

Quelques cas concrets de ces préoccupations

A partir de la rentrée scolaire 2016, je souhaite mettre en place des ateliers en classes primaires d'informations et de sensibilisation autour des droits de l'enfant dans le monde et permettre aux élèves d'échanger sur ces questions avec des enfants palestiniens ou burkinabè par exemple. Des échanges réguliers sont également lancés désormais entre professeurs et élèves des Conservatoires de Belfort, de Jérusalem-Est, d'Afula, de Leonberg et de Delémont afin que plusieurs fois dans l'année, des rencontres inter-culturelles puissent se concrétiser autour de la musique. La solidarité internationale, ses enjeux, ses solutions doivent être aussi une réflexion collective citoyenne pour permettre à tout un chacun de comprendre les clés de notre monde contemporain. Les coopérations engagées au Burkina Faso par exemple pour favoriser le développement local durable et une meilleure vie des populations en matière de santé, de ressources, d'éducation et de formation, doivent être comprises comme un échange d'intérêts majeurs et partagés pour nos populations respectives. Chacun doit comprendre qu'il peut et doit agir à son échelle, au Sud comme

au Nord, pour contribuer solidairement à un monde meilleur. Des actions d'éducation au développement tout au long de l'année à travers le cinéma, des débats, des expositions permettent de sensibiliser sur ces questions.

Un dernier aspect important de nos relations internationales est d'encourager à chaque fois que le contexte le permet, des échanges économiques entre notre territoire et les territoires de nos villes jumelées et partenaires.

Les chambres consulaires et l'Agence de développement Nord Franche-Comté sont associées à nos relations internationales pour permettre de créer d'une part, des échanges de pratiques dans ce domaine (attractivité du territoire, relations des collectivités aux entreprises, etc.) et d'autre part, des contacts directs entre entrepreneurs pour favoriser la croissance et l'emploi sur nos zones géographiques respectives. Cette dimension rejoint la préoccupation de créer des passerelles entre nos populations à travers ce levier-clé pour le développement qu'est l'économie. ■



Jeune apprenante des malles pédagogiques, Centre d'éducation de base non formelle Bang'r Zaka (Burkina Faso) ©Ville de Belfort

Par Delphine MENTRÉ,
Adjointe au Maire de Belfort chargée de la
communication, des jumelages, des relations
internationales, Secrétaire générale du
CERCOOP F-C



L'urgence climatique : comment peut-on encore relever le défi ?

Par **Jihad C. ELNABOULSI** - Economiste, CRESE, Université Bourgogne Franche-Comté



Aujourd'hui, **l'urgence climatique est un fait.** Hormis quelques climatologistes, personne ne peut nier la réalité du réchauffement de la Terre causé par l'activité humaine. L'année 2015

promet de battre des records et les années à venir pourraient enregistrer des températures dépassant tous les relevés existants si l'on ne prend pas immédiatement des mesures vigoureuses pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

La Conférence des Parties (COP21), qui s'est tenue à Paris fin 2015, a tenté, comme les précédentes, de favoriser l'émergence d'une économie décarbonée et de trouver une trajectoire énergétique soutenable sous l'angle climatique pour contenir à 2°C la hausse globale de la température en 2100 et limiter les aberrations écologiques, économiques, sanitaires et humanitaires du changement climatique. Hélas, **en matière de négociation internationale, tout accord sur le climat se heurte à un problème classique bien connu des économistes, celui du passager clandestin débouchant inévitablement sur une tragédie des biens communs** comme l'a montré le sociobiologiste Garrett Hardin en 1968. Les émissions d'un pays n'ont pas d'impact local particulier mais elles changent la qualité de l'air pour la planète entière. A l'inverse, les réductions des GES réalisées par un pays, souvent moyennant des coûts considérables, n'ont aucun impact positif particulier pour celui-ci, mais elles profitent à tous les pays de la planète. Ainsi, dans un tel contexte, aucun pays pris individuellement n'a d'incitation à protéger le bien commun planétaire qu'est le climat.

Face aux échecs successifs pour trouver un accord *top-down*, l'approche qui a émergé pour le moment est plutôt *bottom-up* : les Etats se sont engagés à réduire leurs émissions de GES en mettant en place des politiques nationales dont l'efficacité dépend des financements promis, souvent inexistantes, et des instruments réglementaires retenus. Or, pour résoudre le problème du passager clandestin et protéger la qualité du climat, il faut des actions efficaces qui s'inscrivent dans le cadre d'un accord climatique ambitieux et contraignant impliquant la participation de tous les pays sans exception, développés, émergents et en développement.

Un accord purement déclaratif, sans procédure commune et indépendante, est voué à l'échec et les promesses individuelles n'engagent que ceux qui veulent y croire !

Pour trouver une trajectoire de décarbonisation de l'économie compatible avec le réchauffement climatique, il faut penser autrement notre modèle économique de demain et plus particulièrement notre système énergétique. Pour y parvenir, toute politique environnementale doit reposer sur des mécanismes incitatifs et crédibles. Ainsi, les instruments économiques constituent la pierre angulaire de toute politique publique efficace visant à réduire les émissions de GES. Les instruments réglementaires sont souvent compliqués et peu lisibles, facilement contournables et laissent des failles que les pollueurs peuvent exploiter.

La politique environnementale de demain, s'inscrivant dans un cadre réglementaire précis, vise donc à redessiner les contours de notre stratégie énergétique. **Tout est dans la trajectoire d'investissement choisie et dans les mécanismes incitatifs retenus, permettant non seulement de guider les agents dans leurs choix mais aussi de financer une croissance décarbonée.** L'absence d'un signal-prix fort pose de sérieux problèmes d'incitations. Il faut donc que les prix des biens et services reflètent à la fois les coûts privés de production et les coûts sociaux des dommages climatiques associés aux comportements de tous les agents économiques. Donner un prix au carbone est incontestablement la priorité aujourd'hui pour maîtriser et réduire la demande. Ce prix constitue également un véritable levier d'investissement vert et de développement bas carbone.

Depuis Kyoto en 1997, les mécanismes économiques adoptés dans la lutte contre le changement climatique reposent principalement sur les marchés des droits négociables. Or, ces marchés des droits à polluer n'ont pu être régulés de façon à envoyer aux agents un signal suffisamment stable et crédible. En outre, ils ne couvrent que les émissions concentrées qui représentent à peine 40% des GES, laissant de côté les émissions diffuses. Les entreprises concernées par ces mécanismes disposent aujourd'hui d'énormes quantités de crédits non utilisés, ce qui explique la faiblesse des prix sur les marchés des droits. Malgré les 400 millions de tonnes de CO2 purgées en 2014 en Europe, ces entreprises disposent d'un excédent de 1.5 milliard de tonnes de CO2 !

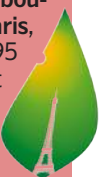
Depuis quelques années maintenant, une seconde voie s'est construite autour de l'idée d'une taxe carbone négociée mondialement et levée nationalement. Même les économistes autrefois les plus favorables à une approche en terme de laisser-faire, plaident aujourd'hui pour une taxe carbone mondiale. Dans le cas où cette taxe rencontrerait la réticence de certains pays, ce qui est fort probable, elle peut être mise en place sur la base d'un « club » de pays décidant

d'instituer un prix au carbone, avec le souhait d'élargir ce club progressivement en intégrant les autres pays. C'est une voie ambitieuse et très séduisante théoriquement qui pose cependant, si elle est retenue, quelques problèmes d'application et de vérification. En outre, une réflexion approfondie doit être menée sur les actions d'accompagnement et le recyclage des recettes fiscales environnementales : consolidation budgétaire, compensation, double dividende, financement des investissements de transition énergétique, etc. À ces problèmes s'ajoutent de forts doutes quant à l'avenir des subventions aux énergies fossiles qui s'élèvent à 650 milliards de dollars par an !

Il est à noter que pour relever les défis qu'impose l'urgence climatique, laquelle touche différemment les pays, un **système hybride pourrait être institué en développant un instrument innovant couplant une taxe carbone mondiale et des marchés des droits à polluer.** Une telle approche pourrait intégrer un mécanisme redistributif pour inciter les pays réticents à rejoindre un accord climatique global. En outre, le recyclage des revenus pourrait aider les pays pauvres et les plus vulnérables à s'adapter aux défis du changement climatique et à gérer leur transition énergétique, et alimenter le Fonds vert pour le climat promis à Copenhague qui s'élève à 100 milliards de dollars par an d'ici 2020. ■

COP21, un accord historique !

A l'issue de mois de discussions, de débats, de négociations, les représentants des 195 pays membres de la Conférence des Parties ont présenté le 5 décembre, un projet d'accord provisoire visant à **limiter le réchauffement climatique à 2°C** et ayant pour but de mettre à jour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) adoptée en 1992. De Genève à l'ONU au mois de février à Bonn en juin, septembre et octobre de cette année, des négociateurs ont travaillé sur cette convention afin de préparer la COP21 qui s'est déroulée à Paris du 29 novembre au 11 décembre. Ces négociateurs ont dû **adopter un consensus** concernant les réductions d'émissions polluantes, les politiques d'adaptation, les transferts de technologie, les impératifs de financement et les engagements de banques multilatérales de développement. **Le 12 décembre, les négociations ont débouché sur l'adoption de l'Accord de Paris**, engageant de façon universelle les 195 États. **Il entrera en vigueur en 2020** et a pour objectif de contenir la hausse de la température moyenne sur la planète « nettement en dessous de 2°C » d'ici 2100.



PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

Retrouvez l'intégralité de l'accord sur www.cop21.gov.fr



Les collectivités territoriales et la COP21

Par la **Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DGM/DAECT)**, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Les populations des collectivités territoriales rurales comme urbaines subissent les conséquences du dérèglement climatique de plein fouet. Premières concernées, elles sont les mieux placées pour développer des solutions adaptées. Selon l'atlas de la coopération décentralisée, **303 collectivités territoriales françaises sont engagées à l'international**, dans des actions climat/énergie/environnement, avec 559 collectivités étrangères partenaires, pour mener à bien **636 projets de coopération décentralisée et 117 projets dans le cadre d'autres actions extérieures.** Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, via la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), soutient l'action extérieure des collectivités dans la lutte contre le dérèglement climatique. Cette dernière a consacré un **appel à projets à la thématique climat** qui a vu la sélection de

21 projets lauréats, dont 40% des projets sélectionnés concernent l'aménagement urbain durable (exemple de la mise en place d'un diagnostic urbain et environnemental entre l'agglomération de la Rochelle et la ville de Kendari en Indonésie), 20% le développement de l'agro-écologie (exemple du développement de pratiques agro-écologiques entre le Conseil régional d'Aquitaine et 4 communes du Bas-Limbé à Haïti) ou encore 25% la gestion et valorisation des déchets (exemple de la ville de la Possession avec celle de Victoria aux Seychelles).

Cette action est majeure, quand on sait que les transports sont responsables de 27% des gaz à effet de serre, l'habitat résidentiel de 12%, les déchets d'environ 5% et l'agriculture

de 19%. La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales a lancé une campagne web le 3 novembre 2015 **« la coopération décentralisée s'engage » composée de 12 reportages destinés à illustrer l'engagement des collectivités contre le dérèglement climatique.** Sont déjà parus les reportages sur le projet d'assainissement entre le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne et la Région de Begangté (Cameroun), le projet de coopération entre les villes de Suresnes et de Cap Haïtien sur la meilleure gestion des déchets, ainsi que le partenariat entre la Région Picardie et plusieurs communes du Niger pour la réhabilitation d'espaces naturels menacés par les aléas climatiques.



Table-ronde «Les collectivités locales s'engagent pour le climat », 5 décembre 2015

Une dizaine de partenaires étrangers de l'appel à projets climat d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, sont venus présenter leur projet de coopération décentralisée climatique, lors de la COP21, à l'occasion d'une table-ronde dédiée à l'action des collectivités locales dans la lutte contre le dérèglement climatique, le 5 décembre, sur les espaces Générations climat au Bourget, au cœur de la journée de l'Action de la COP21 (voir photo).

Plus d'informations sur www.diplomatie.gouv.fr

La société civile, engagée sur la question du climat ...

Une mobilisation multi-acteurs

Par la **Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM/CIV)**, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

La Conférence Paris Climat 2015 a abouti à l'adoption d'un accord historique entre les 196 parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. C'est l'équilibre le plus ambitieux possible. Il traduit la volonté partagée par les États d'apporter une réponse universelle au défi climatique – une volonté manifestée par les 187 contributions nationales publiées à ce jour. Dans l'accord, beaucoup de points vont bien au-delà de ce que l'on pouvait espérer il y a encore quelques mois. La société civile, dans son appréciation la plus étendue (ONG, associations, syndicats, collectivités, communautés, secteur privé, secteur de la Recherche) a, elle aussi, répondu à ce « rendez-vous avec l'Histoire ». Cette « mobilisation de la société civile » a représenté un double défi :

► **Le 1^{er} défi** a été celui de permettre à la société civile de s'impliquer dans le processus de négociations pour y apporter son expertise et ses exigences. La France a conduit, tout au long de la préparation de cette Conférence, une **Présidence « transparente et inclusive » dans laquelle « l'association de la société civile a été un élément essentiel de sa stratégie de préparation de la Conférence »**. Cet engagement a permis de véritablement associer la société civile à toutes les étapes de la négociation.

► **Le 2nd défi** était de conserver une mobilisation positive de la société civile pour le succès de la COP21 et pérenniser cet engagement. Pour la première fois de l'histoire des négociations climatiques, le Village de la Société civile – espaces Générations climat – a été installé à proximité du site des négociations au Bourget. Le Secrétaire général de la COP21 s'est attaché également à favoriser une émulation de la société civile au bénéfice des négociations, en assurant l'échange d'informations entre ce qu'il convient de désigner dorénavant comme « la zone bleue » et la

« zone verte ». Ce double défi a constitué un **formidable levier d'engagement face aux défis climatiques.** Le processus climatique ne s'arrêtera donc pas avec la COP21. La mobilisation de la société civile va s'inscrire dans la durée et engager une action durable pour le climat. **Comme l'ont indiqué de nombreux représentants de la société civile internationale, l'enjeu est désormais de transformer cette mobilisation en un véritable mouvement profond et durable.**

Cette mobilisation a **favorisé les dynamiques de concertation multi-acteurs** pour l'action climatique. Chacun a contribué à la solution, a favorisé les rencontres ainsi que les coopérations et les synergies. Cette approche a été promue lors du MEDCOP21 à Marseille en juin et du Sommet mondial Climat et Territoires à Lyon en juillet et a été de nouveau défendue lors de la COP21 avec les « espaces Générations climat » du Bourget et Solutions 21 au Grand Palais pour faire converger les **solutions des ONG, des entreprises et des collectivités.** Enfin, elle a permis de **rapprocher les acteurs du développement et ceux de l'environnement.** L'AFD a engagé un dialogue avec les ONG pour intégrer les questions climatiques dans leurs projets de développement, avec une **réflexion approfondie sur les critères et les indicateurs à adopter.**

À l'occasion du Débat Citoyen Planétaire sur l'Énergie et le Climat du 6 juin, les citoyens du monde se sont prononcés très majoritairement pour une action ambitieuse des États. Ils ont reconnu que la responsabilité d'agir était aussi entre leurs mains et ils considèrent, pour la plupart, que l'action pour le climat est favorable à l'amélioration de leurs conditions de vie. On note finalement qu'aucune différence marquante **n'existe entre les citoyens du « Sud » et ceux du « Nord »**. Les enseignements de cette consultation mondiale ont éclairé, d'une façon particulière, la dynamique de la COP21.

Plus d'informations sur www.cop21.gouv.fr





La Coalition Climat 21, porte-voix des citoyen-ne-s

La Coalition Climat 21 est née en 2014 à l'initiative du Réseau Action Climat (RAC), du Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) et d'Attac. À son origine : l'échec de la conférence de Copenhague en 2009, mais aussi le piétinement des négociations lors de la Conférence de Varsovie en 2013, qui avait poussé la société civile à claquer la porte de la COP. Aujourd'hui, la **Coalition Climat 21 rassemble plus de 130 organisations de la société civile** : syndicats, associations de solidarité internationale, organisations confessionnelles, ONGs de défense des droits humains, de l'environnement, des mouvements sociaux, associations de migrants. Conscientes que les négociations de la COP21, si elles sont une étape nécessaire, ne seront pas suffisantes pour sauver le climat, ces organisations ont appelé les citoyen-ne-s à profiter du rayonnement politique et médiatique du sommet pour s'organiser et se mobiliser largement afin de lancer un mouvement fort et durable pour la justice climatique.

Suite aux attentats qui ont frappé la France, la Marche pour le climat du

29 novembre et les mobilisations du 12 décembre, 2 des 4 temps de mobilisation prévus, ont été annulés. Coup dur dans le mouvement pour la justice climatique qui était portée par cette large Coalition. Face à cela la Coalition a maintenu le Sommet Citoyen pour le Climat à Montreuil (93) les 5 et 6 décembre et la Zone d'Action Climat s'est installée au CENTQUATRE Paris du 7 au 11 décembre.

Ces 2 temps ont été l'occasion de débattre, apprendre, construire les luttes et sensibiliser un grand public aux enjeux du changement climatique, en mettant en avant les premiers peuples affectés, les solutions portées par les communautés en lutte, etc. **Ces moments marquent ainsi le lancement d'un mouvement qui doit continuer après la COP21 et grandir en conséquence des enjeux.**



Par Justine FAUTRELLE, Chargée logistique et mobilisation nationale, Coalition Climat 21

Plus d'informations sur <http://coalitionclimat21.org>

Des associations de solidarité internationale franc-comtoises témoignent ...



Inondations paralysant une ville au Népal ©Association AHHAH



Village de Langtang (Népal), complètement détruit suite à un glissement de terrain causé par un séisme ©Association AHHAH



Routes commerciales entre le Népal et la Chine ©Association AHHAH

AU NÉPAL

Témoignage d'Anaïs CLERC, Présidente de l'association À Hauteur d'Hommes, Auteurs d'Humanité

« La saison des pluies (...) est devenue totalement aléatoire »

Le Népal, qui est l'un des plus petits et des plus pauvres pays au monde, est particulièrement affecté par les changements climatiques qui se font, de jours en jours, toujours plus ressentir à travers le monde. Comme tout le monde le sait, le Népal, petit pays enclavé entre ses deux puissantes voisines que sont l'Inde et la Chine, doit faire avec sa géographie et son climat des plus particuliers. L'agriculture au Népal est vivrière, et les cultures sont directement liées à cette période de mousson : les plantations et les récoltes étant relatives aux périodes de « début » et de « fin » de mousson, ainsi qu'à la mousson elle-même. Or, ces dernières années, cette saison des pluies qui s'étend généralement de mi-juillet à mi-septembre est devenue totalement aléatoire, privant les champs et la population d'eau, ou au contraire apportant beaucoup trop d'eau en trop peu de temps. De telle manière que, de plus en plus de récoltes sont perdues, par manque d'eau, ou du fait au contraire des si nombreux glissements de terrains emportant tout sur leur passage : cultures, villages entiers, voies de communications, etc. Catastrophes qui se trouvent accentuées pour ne pas dire démultipliées par le recul incroyable des glaciers tel qu'il a largement pu être observé ces dernières années ... Glaciers qui sont la seule et unique ressource en eau du pays. Pays qui, après la mousson ne connaîtra plus aucune autre saison qu'une saison sèche ... jusqu'à la prochaine mousson ! Alors bien sûr, les conséquences de tels changements climatiques sur le pays et sa population sont directes et tout de suite visibles. Mais ces conséquences ne sont pas les seules. Le pays manquant d'eau, mais aussi de matières premières, n'a d'autre choix que de se tourner vers ses voisins pour subvenir aux besoins de sa population. Et c'est ainsi que rapidement les conséquences deviennent des conséquences d'un ordre tout autre : politiques pour ne pas dire économiques et géopolitiques. Cette situation devient effectivement le moyen que les pays voisins ont à disposition pour imposer au Népal nombre de législations tant politiques qu'économiques, soumettant le pays et sa population à leur bon vouloir, sous peine d'imposer au Népal des sanctions qui sauraient maintenir la population dans une détresse absolue et de mettre le pays à feu et à sang. Ce que vit d'ailleurs à ce jour le Népal ...

Plus d'informations sur <http://ahauteurhommes.jimdo.com>



DOSSIER : DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT

EN INDONÉSIE

Témoignage de **Michel DELHON**
Président de l'association Archipel Indonesia

« Les populations se mobilisent contre la destruction de leurs écosystèmes forestiers »

Le réchauffement climatique se traduit par un nombre croissant de séquences météorologiques extrêmes sous toutes les latitudes. Sous nos latitudes, les médias se font le relais des plus catastrophiques (cyclones, tempêtes, etc...). Dans l'hémisphère Sud, la réalité est plus prégnante en impactant la vie quotidienne. La succession de pluies diluviennes peuvent générer de nombreux glissements de terrain et des inondations. L'équipe locale de l'association « Archipel Indonesia » qui accompagne la communauté Alune de l'Est de Seram en constate régulièrement les effets. Cette communauté de zone montagneuse

voit les séquences de pluviosité intense se multiplier rendant les déplacements plus difficiles pour accéder aux zones de consommation. Mais ces 1^{ers} effets d'un réchauffement climatique ne sont pas au cœur des préoccupations locales. **Pour l'heure, les populations se mobilisent contre la destruction de leurs écosystèmes forestiers au profit des plantations de palmiers à huile.** Devant les mobilisations locales, une vague d'incendies de forêt d'origine intentionnelle s'est déclenchée à travers l'Indonésie (Sumatra, Bornéo, les Moluques en Papouasie). Ces pratiques destructrices ne feront qu'accélérer les effets d'un réchauffement climatique déjà perceptibles sur le terrain en amenant à une marginalisation de population encore en lien avec leurs environnements naturels. Quel sera l'avenir d'une communauté dont les valeurs se fissurent face à l'adversité ? Les Alunes sont à la croisée de leurs destins par les réponses qu'ils pourront apporter. Espérons que le partenariat entre l'Université Pattimura d'Ambon et l'association Archipel Indonesia permettra de mobiliser la recherche indonésienne pour accompagner cette communauté.

Contact : 03 84 78 77 64

EN AMAZONIE

Témoignage de **Jean-Patrick COSTA**,
Président de l'association Arutam Zéro
Déforestation, recueilli par **Claude Goin**,
Collectif MEUH

« Ce dérèglement climatique touche de plein fouet les petits producteurs amazoniens »



Inondations dans la province du Loreto déclarée en état d'urgence en 2013 et 2014 ©Association Arutam

Depuis plusieurs années maintenant, les effets de la déforestation en Haute-Amazone sont devenus largement perceptibles. C'est surtout le régime des pluies qui est affecté dans cette partie du monde. Pour la 1^{ère} fois, on a vu apparaître de longues périodes sans pluie qui s'accompagnent quasi automatiquement d'une forte élévation de la température (au-delà de 40 °C) sous ces latitudes équatoriales. L'Amazone a notamment connu son plus bas niveau durant l'été 2010, lorsque les navires ne pouvaient plus ravitailler la ville d'Iquitos au Pérou. En marge de ces périodes de sécheresse, de fortes pluies d'ampleur plus importantes qu'avant peuvent se déclencher durant des semaines entières, entraînant des inondations au-delà des côtes saisonnières habituellement enregistrées. Même si elles ne durent que quelques semaines, ces inondations atteignent des jardins qui auparavant étaient protégés et détruisent l'agriculture vivrière des populations autochtones et métisses. En 2013 et 2014,

de nombreuses habitations ont été détruites ou emportées sur les rives de l'Amazone et ses affluents (*voir photo*), obligeant la province du Loreto à se déclarer en état de catastrophe naturelle. En octobre 2013, une énième inondation fut même à l'origine d'une rupture d'un oléoduc...

Ce dérèglement climatique touche de plein fouet les petits producteurs amazoniens, déjà loin des postes de santé, et accélère leur exode vers les grandes métropoles latino-américaines. Outre ses programmes de reforestation ou de légalisation des forêts autochtones, l'association Arutam s'investit dans la mise en place de petits projets productifs dans les communautés permettant de générer des revenus alternatifs à la déforestation afin d'enrayer l'exode rural des populations sylvoicoles : agroforesterie, production d'huile d'aguaje et de savons artisanaux.

Plus d'informations sur

www.zero-deforestation.org et www.arutam.fr

La Recherche au service d'une agriculture liée aux dérèglements climatiques

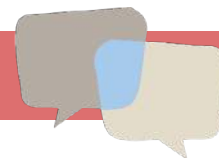
L'agriculture contribue au réchauffement climatique (combustion, déforestation, pratiques agricoles, système digestif des ruminants) et doit aussi s'y adapter. Tout en réduisant cette contribution, l'enjeu est d'augmenter la production agricole malgré la hausse significative des températures, la contamination des surfaces côtières en sel, la variabilité pluviométrique et l'évolution des populations de pathogènes et de prédateurs. **Une approche globale, pluridisciplinaire et multi-acteurs, inclut « agriculture climato-intelligente » (FAO, 2010) qui fédère sécurité alimentaire, adaptation et atténuation, et « agroécologie » qui vise à maximiser la production en valorisant les régulations biologiques.** Une déclinaison locale recherche une solution intégrée pouvant impliquer choix de systèmes de culture (agroforesterie, couverture végétale, mélanges variétaux, variétés améliorées...), restauration de terres dégradées, stockage de l'eau, organisation sociale, et contrats d'assurances. Cette solution est spécifique à un contexte donné et aux risques associés (exposition, vulnérabilité) pour des objectifs de résilience, d'économie des ressources et de stockage du carbone. Un ajustement annuel, basé sur des simulations informatiques, permet d'affiner les dates et densités de semis, l'irrigation et la fertilisation.

Autant l'augmentation des températures est, au Nord, fréquemment accompagnée d'une augmentation de production, mais aussi d'une modification de la qualité, elle est, au Sud, presque systématiquement associée à un rendement plus faible. C'est le cas des rizières où les modes d'adaptation par échappement (floraison aux températures fraîches du matin), évitement (refroidissement de la panicule par transpiration) et tolérance (présence d'allèles clés) sont autant de pistes étudiées en amélioration variétale. La diversité des situations et des solutions, et la dimension de l'enjeu impactant directement l'alimentation humaine, montrent la complexité et la richesse des stratégies à élaborer et positionnent les agriculteurs comme des acteurs incontournables de la lutte face au réchauffement. ■



Anthèse d'une panicule de riz
©Cirad

Par **Tanguy LAFARGE**,
Chercheur, UMR AGAP,
CIRAD-BIOS, Montpellier



LA FONDATION DELFINGEN

Une Fondation au service du développement durable et de la dignité au travail

Pour assurer sa pérennité, l'entreprise Delfingen, dont le siège social est à Anteuil (25), a dû s'implanter dans des pays à plus faible coût de main d'oeuvre. Cette démarche a pour objectif de répondre aux demandes de ses clients. La famille Streit, actionnaire principal de l'entreprise, sensible aux difficultés rencontrées par ses collaborateurs, a toujours tenté de les soutenir dans les drames personnels qu'ils rencontrent. Afin de répondre à ces problèmes dans un cadre légal, il a été décidé de créer une fondation d'entreprise : *Delfingen Foundation*.

Créée en 2007 pour une période initiale de 5 ans, la Fondation est une organisation à but non lucratif dont la mission est de répondre, de façon volontaire et pérenne, aux engagements de Delfingen en matière de développement durable et de dignité au travail. Elle compte ainsi **faire de la mondialisation une chance pour l'humanité, si elle est solidaire**. Elle a été reconduite en 2012 pour une période de 15 ans.

La fondation axe son action sur :

- La santé et l'éducation des enfants (vaccinations, tests de vision, matériel scolaire, bourses d'études,...);
- Le développement de logements décents;
- Le microcrédit pour la rénovation de logement ou la création d'activité professionnelle;
- Des aides ponctuelles pour les collaborateurs en difficulté.



Depuis cette année, la fondation Delfingen mène aussi des projets en Inde ©Fondation Delfingen

Initialement implantée dans 3 pays, elle est aujourd'hui active en Roumanie, au Maroc et en Tunisie, au Mexique et au Honduras, aux Philippines et depuis cette année en Inde.

L'objectif de Delfingen Foundation est l'autonomisation des personnes dans ces différents pays.

Cela correspond à une des grandes valeurs du Groupe dont le partage et la liberté font partie.

Dans les pays où nous intervenons, nous créons des associations ou des coopératives locales gérées par des autochtones avec un budget de fonctionnement. Le but final étant que ces associations puissent fonctionner seules en autofinancement.

Dernièrement, Delfingen Foundation a souhaité créer un **Fonds de dotation** pour permettre de **soutenir des associations ou organisations locales à objectifs similaires** et également pour être autorisée à **recueillir des fonds** de nos partenaires fournisseurs, banquiers, clients et amis de l'entreprise. ■

Plus d'informations sur www.delfingen.com

Contact : Delfingen Foundation, rue Emile Streit, 25340 Anteuil
delfingen@delfingen.com
03 81 90 73 00



L'IMPRIMERIE SIMON GRAPHIC

Une entreprise familiale où qualité de production rime avec respect de l'environnement

Située à Ornans (25), dans la verdoyante vallée de la Loue, Simon Graphic a fait de son isolement géographique, une force. Passionnés par le métier et la qualité du produit dans le respect de l'environnement, les frères Simon, gérants, n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de l'entreprise familiale une imprimerie modèle, reconnue pour son savoir-faire et son dynamisme commercial.

Ces dernières années, l'entreprise a su tirer profit des évolutions technologiques et de leur complémentarité pour intégrer l'ensemble des opérations de production dans une démarche environnementale améliorant son efficacité et s'émancipant de la sous-traitance. Sa démarche de développement durable s'effectue au quotidien dans l'entreprise en France et à l'étranger.

En France, dans le cadre de sa production, sa démarche repose entre autres, sur :

- L'obtention de la marque Imprim'Vert et des certifications forestières FSC et PEFC qui permettent d'assurer aux consommateurs que les produits à base de bois qu'ils utilisent proviennent d'une forêt qui est aménagée et exploitée de façon durable et responsable ;
- L'utilisation de presses équipées du système FilterStar pour la filtration de l'eau de mouillage, qui réduit de 20 fois la consommation d'eau de ces équipements ;
- La récupération de la chaleur des machines pour le chauffage des ateliers ;
- L'utilisation du système Free Cooling pour le rafraîchissement du bâtiment donc pas de climatisation ;
- La récupération et le filtrage des eaux de pluie.

À l'étranger, notamment au Togo, Simon Graphic cofinance des **actions de reforestation** (Projet-Togo) par le biais de la **compensation carbone** via Nature Office, une institution allemande partenaire. Les données d'émissions de gaz CO₂ produit sont compensées par l'achat volontaire et la retraite obligatoire de crédits carbone. Ainsi, le programme « Projet-Togo », porté par l'Association des Volontaires pour l'Environnement Saint (AVES-Togo) dont le but est la protection du climat dans la localité de Fokpo (Préfecture d'Agou) dans la région des Plateaux, est soutenu financièrement via Nature Office. Celle-ci apporte un financement et un appui conseil afin de renforcer et de protéger le microclimat et la création d'une réserve pour les espèces animales dans cette région. Ainsi, une superficie de 80 hectares est en train d'être reboisée en espèces ligneuses locales indigènes, délimitée par une haie de « jatropha ». La finalité est de combattre la pauvreté par le renforcement des capacités des populations locales en éducation environnementale, à l'hygiène communautaire et en lutte contre le paludisme.

De part sa politique environnementale, **Simon Graphic est aujourd'hui le seul imprimeur en France à exploiter une chaîne graphique** (du prépresse à la finition) **CO₂ neutral dont l'empreinte carbone générée lors de la fabrication et du transport a été entièrement compensée.** ■

Plus d'informations sur <http://simongraphic.com>

Contact : Simon Graphic, ZI Noirichaud, 25290 Ornans
contact@simongraphic.com
03 81 62 20 96



Depuis 2010, le CERCOOP F-C coordonne un projet mutualisé au Burkina Faso, le projet COPRA « Coopérer Pour Réussir l'Avenir » qui regroupe plusieurs collectivités franc-comtoises mais aussi la Ville de Neuchâtel (Suisse) et leurs partenaires burkinabè. Entre 2014 et 2015, ce projet a permis de faire partir 3 jeunes français-e-s au Burkina Faso engagés en service civique à l'international afin d'accomplir des missions liées à l'agriculture écologique, l'accès à l'eau et à l'assainissement et l'accès au numérique en zone rurale. Deux d'entre eux, Pablo Guillemain et Marie Mangin, témoignent ...

TÉMOIGNAGE DE PABLO GUILLEMIN

« Les voyages forment la jeunesse »
- M. de Montaigne -



Pablo dans le cadre de ses activités de service civique au Burkina Faso

« Les voyages forment la jeunesse » ... Au-delà de l'expression bien connue de Montaigne devenue adage avec le temps, le service civique à l'international peut tout à fait s'illustrer comme tel. Le voyage - par définition et dans mon cas - intercontinental dans un pays qui

mêle son histoire à la mienne est d'autant plus fort sur le plan personnel.

Partir dans un pays étranger qui partage notre langue maternelle est relativement confortable, cela permet tout de même d'échanger et de comprendre le monde qui nous entoure sur des séjours assez courts (7 mois en ce qui me concerne). Dans le cas du Burkina Faso, c'est aussi l'occasion de visiter un pays qui fut une ancienne colonie française et qui, à ce titre, garde des vestiges d'une époque devenue quasi

invisible sur notre sol national. Au-delà de tout cela, le service civique peut représenter une participation à l'effort collectif, une démarche citoyenne de transposition de savoir-faire, d'innovations et de bonnes volontés, à ceci près que cela s'exprime dans l'exercice d'activités professionnelles, qui à mon sens, devraient être valorisées de façon bien plus importante que le côté ludique du voyage.

A mes dépens, j'ai constaté avec stupéfaction que notre mission sur place était assez superflue, avec peu d'interlocuteurs à la hauteur de mes attentes, peu d'engagement, pas de budget pour réaliser des projets, aussi minces soient-ils. Ma

mission sur le plan professionnel s'est révélée être de la figuration, alors que j'étais parti avec une réelle volonté professionnelle, avec l'idée d'arriver dans un monde demandeur et confiant. A contrario, les 7 mois de séjour dans la brousse burkinabè furent pour moi longs, presque interminables. ■

Par Pablo GUILLEMIN

Engagé en service civique, appui au suivi des activités de développement agricole au Burkina Faso de septembre 2014 à avril 2015, Territoire de Belfort

TÉMOIGNAGE DE MARIE MANGIN

« Si tu es différent de moi, loin de me léser, tu m'enrichis »
- A. de Saint-Exupéry -

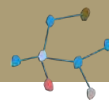
Le service civique à l'international est une réelle occasion de s'enrichir professionnellement et personnellement. Ma mission de 11 mois consistait à effectuer une étude sur la gestion des parcs hydrauliques en milieu rural au Burkina Faso, elle s'inscrit dans le cadre du projet de coopération décentralisée COPRA, COopérer Pour Réussir l'Avenir. Ce projet appuie le renforcement de capacité de 4 communes pour une bonne gestion de leurs ouvrages. Pour une action efficace et pertinente, il est important de capitaliser les expériences extérieures et d'identifier les facteurs de réussite. Les populations rurales sont la plupart du temps démunies face à la gestion d'ouvrages vieillissants et coûteux. Pour mener à bien ma mission, j'ai rencontré les acteurs de la coopération, les villageois (voir photo), les élus locaux, les associations agissant dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Avec l'appui de ma structure d'accueil CORADE, représentante du CERCOOP F-C au Burkina Faso, j'ai également appuyé le projet COPRA à travers une diversité d'actions telle que la mise en place d'un volontariat de réciprocité et l'accompagnement de ma collègue burkinabè pour son départ vers la France, le suivi des actions de coopération et la rédaction du journal d'actualité. J'ai également participé à la mise en œuvre du Débat Citoyen Planétaire sur le Climat et l'Energie à Ouagadougou, le 6 juin 2015. Personnellement, j'ai pu découvrir de nouvelles cultures, de nouveaux plats et aliments, apprendre de nouvelles langues, vivre sous un autre climat et même récemment dans un contexte politique tremblant. « Si tu es différent de moi, loin de me léser, tu m'enrichis » disait A. de Saint-Exupéry... ■



Marie accueillie par des enfants du village de Simba (Burkina Faso) lors d'un voyage d'échange sur les modes de gestion de l'eau avec des collectivités du projet COPRA

Par Marie MANGIN

Engagée en service civique au Burkina Faso de janvier à décembre 2015, CERCOOP F-C



LES RENCONTRES ÉCLAIRS BÉNÉVOLAT

Pour sa 2^{ème} édition du 27 octobre 2015 au Kursaal, le Centre 1901 de la Ville de Besançon et le CERCOOP F-C ont co-organisé les Rencontres Éclairs Bénévolat sur le thème « solidarité locale/ solidarité internationale ». Au total, 11 associations issues du réseau du CERCOOP F-C ont pris part à l'événement. 130 visiteurs sont venus échanger avec les associations sur des possibilités de bénévolat ponctuel ou dans la durée. Pour l'association SOLENCA qui a accueilli une vingtaine de futurs bénévoles, jeunes lycéens, futurs retraités, familles : « la bonne gestion du temps a permis des échanges intéressants ! Chacun pouvait interrompre la ronde des visites, pour aller se restaurer et se désaltérer, chaque association ayant apporté des spécialités de leur pays de cœur ».



JOURNÉE D'ÉCHANGES DE PRATIQUES



Le 2 octobre s'est tenue la Journée d'échanges de pratiques à la Petite École dans la Forêt à Besançon - organisée par la Plateforme franc-comtoise d'éducation à l'environnement et au développement durable, RéCiDev et le CERCOOP F-C. Plus de 20 animateurs-trices « environnement » et des bénévoles d'associations de solidarité internationale ont échangé sur les représentations mutuelles, sur les différences, les similitudes des pratiques éducatives mais ont également croisé des outils et des méthodologies à partager et à adapter. Déterminé-e-s à agir ensemble pour appréhender solidarité et environnement de manière transversale, cette journée a constitué une base pour mener des actions conjointes. Dès 2016, la Plateforme, RéCiDev et le CERCOOP F-C proposeront une découverte de structures éducatives de leurs réseaux, des projections dans le cadre de la campagne AlimenTERRE et un espace de réflexions et d'échanges grâce à l'émergence d'un groupe de travail. Le but de ce groupe sera de mobiliser l'ensemble des acteurs franc-comtois, favoriser une meilleure connaissance et la mise en place d'actions d'éducation de plus grande qualité.

EXPOSITION « UNION EUROPÉENNE & DÉVELOPPEMENT »

Dans le cadre de l'Année européenne pour le développement, une exposition sur l'Europe et la coopération au développement a été réalisée conjointement par la Maison de l'Europe en Franche-Comté et le CERCOOP F-C. Cette exposition, dotée de 6 panneaux X-banner, est à la disposition des équipes pédagogiques des établissements scolaires, des collectivités territoriales, des associations et autres acteurs intéressés par la coopération et la solidarité internationale.



Contact : florence.kohtz@cercoop.org / 03 81 66 52 38

SSI 2015 : LE BILAN

par Eléa Bardeau, RéCiDev

La 18^{ème} édition de la Semaine de la solidarité internationale (SSI2015) s'est déroulée en Franche-Comté et partout en France entre le 14 et le 22 novembre dernier. Dans un contexte difficile suite aux attentats perpétrés en région parisienne la veille du lancement, les franc-comtois-e-s se sont mobilisé-e-s pour parler de solidarité, ici et ailleurs, porter des valeurs d'échanges et de partage. Les événements prévus ont quasiment tous été maintenus

avec un franc succès ! Ainsi, ce sont près de 50 animations qui ont eu lieu dans tous les départements : 5 représentations du spectacle « Dérèglements climatiques : on improvise ? » de la compagnie Catégorie Libre co-organisé par RéCiDev et le CERCOOP F-C, 2 solisphères à Audincourt et Pont de Poitte, des expositions, des projections débats, et plusieurs dizaines d'animations scolaires. Les dérèglements climatiques et la solidarité internationale ont fait parler d'eux !

- Associations, coopératives et autres :**
 Agriculteurs Français et Développement International Bourgogne Franche-Comté (AFDI BFC), Association Afrique 70, Association Agir Solidarité Franche-Comté, Association Internationale pour le Développement Rural en Afrique (AIDRA), Association AMADEA - Comité de Franche-Comté, Association Amitié Berbères, Association Amitié Madagascar France, Association Apprentis Orphelins d'Afrique, Association pour le Partage des Traitements Anti-sida avec l'Afrique (APTAA), Association Amour et Partage, Association ARCANNE, Association Arco Iris Pérou, Association ARTOUDE France, Association Astralabe Production, Association Besançon Douroula, Association CALAO, Cercle des Apprenants SOLIDAIRES 70 (CASOL 70), Association CCFD Terre Solidaire Montbéliard / Belfort, Association CCFD Terre Solidaire Lons-le-Saunier, Association CCFD Terre Solidaire Doubs, Association CCFD Terre Solidaire Haute-Saône, Association Centrafrique Sans Frontières, Association Coup D'Pouce Burkina, Association Diin Lama France, Association Doubs Besançon Samogohiri, Association EauSoleil Franche-Comté, Association Electriciens Sans Frontières - Délégation Bourgogne Franche-Comté, Association Franche-Sylvanie, Association Kaya, Association La Ligue de l'Enseignement - FOL 25, Association Les enfants de l'Adrar, Association Médecins d'Afrique Franche-Comté, Association Les Orphelins de Pondichéry, Association Peuples Solidaires Jura, Association Plateforme des Associations de Solidarité Internationales de Franche-Comté, Association Pour Oublier la Misère (POM), Association Réseau Citoyenneté Développement (RéCiDev), Association Solidarité Agboville Côte d'Ivoire (SACI), Association Solidarité avec les Femmes du Bénin (SOFEMBE), Association SOLENCA, Association Solidarité Pérou, Association pour le Développement de Ganguel Soulé, Association Terre des Hommes France - Doubs, Association pour la Promotion de l'Enseignement Catholique Technique (CFA Aspect), CPIE Bresse du Jura, SCIC Calao Productions, Comité de Jumelage Interhospitalier de Lons-le-Saunier, Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales de Franche-Comté (FRMFR), Association Vesoul Sans Frontières, Association Jeunes citoyens 70 (AJC 70), Association Un Pont pour un Puits, Association IMEDI Handicap, Conseil en Stratégie Sociale, Economique et Management (COSSEMA), Association Franco-Camerounaise des Echanges et Rencontres Culturelles (AFCERC), Association Palestine-Amitié, Association La Pépinière Culturelle, Association Village d'Asie, Association Les Petits Débrouillards Franche-Comté

Collectivités territoriales et regroupements :
 Conseil régional de Franche-Comté, Conseil départemental du Doubs, Conseil départemental du Jura, Conseil départemental du Territoire de Belfort, Ville de Belfort, Ville de Besançon, Pays de Montbéliard Agglomération

Partenaires institutionnels :
 Rectorat de l'Académie de Besançon, Université de Franche-Comté (UFC), Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM)

Lettre d'information semestrielle tirée à 300 exemplaires sur papier recyclé.

Directeur de publication : Éric DURAND
Comité de rédaction : Ousmane SYLL, Florence KOHTZ, Diana PRUD'HOMME, Maria COMANESCU
Mise en page : Diana PRUD'HOMME

Imprimeur : SIMON Graphic, ZI Noirchaud - 25290 Ornans
Création graphique : Élise BOUGAUD

ISSN 2275-0428

Avec la participation de (par ordre d'apparition) : Marie-Lucile GRILLOT, Estelle COLIN, Solange JOLY, Delphine MENTRÉ, Jihad EL NABOULSI, Florian COUTAL, Marie-Laure MARTIAL, Justine FAUTRELLE, Anaïs CLERC, Michel DELHON, Jean-Patrick COSTA, Claude GOIN, Tanguy LAFARGE, Flora CABURET, Tassadit et Antoine SIMON, Pablo GUILLEMIN, Marie MANGIN, Eléa BARDEAU

Les points de vue défendus dans cette Lettre n'engagent que leurs auteurs.



Arsenal - Bât Q
 Place Saint-Jacques
 BP 16163
 25014 Besançon cedex

Tél. : 03 81 66 52 38/49
 Fax : 03 81 66 50 36
 Courriel : cercoop@cercoop.org
 Site web : www.cercoop.org

Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion pour participer activement à une dynamique régionale de coopération au développement et d'ouverture à l'international !

Suivez-nous aussi sur :

